

Objet : Semaine de la sécurité routière / Alcool au volant

Chers collègues,

Je tenais à vous informer que les journées de la sécurité routière au travail ont lieu du 24 au 31 mai. La sécurité de nos collaborateurs est notre priorité absolue, et nous croyons fermement en l'importance de sensibiliser chacun d'entre vous aux enjeux de la sécurité sur les routes, que ce soit lors de vos trajets domicile-travail ou de déplacements professionnels.

Dans le cadre de cette campagne nationale, nous aborderons différents thèmes liés à la sécurité routière. **Pour commencer, je vous invite à lire cette première newsletter sur le thème de l'alcool au volant :** <https://modules.securite-routiere.gouv.fr/7engagements/Alcool/index.html>

Merci de prendre le temps de lire cette newsletter et de participer activement à notre engagement pour une conduite plus sûre.



Cordialement,